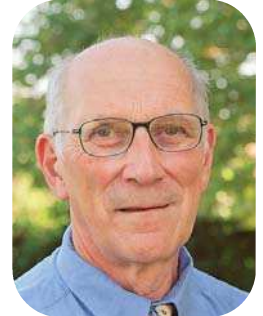


Collonges infos



L'Agenda 21 : voir loin, et travailler au plus près.

L'Agenda 21 de Collonges avait déjà été évoqué dans notre précédent numéro de mars. Ce recueil d'actions pour le Développement Durable de notre commune, et aussi à plus large échelle, a été voté à l'unanimité des élus lors du dernier Conseil Municipal du 7 juin. C'est un point important qui montre que l'on peut transcender certains clivages initiaux et dépasser les aspects purement politiques.

Composé de 4 axes de travail, 18 objectifs et de 38 actions, ce livret présente une structuration de l'avenir sans oublier le quotidien de la commune. Une version grand public est en cours de préparation pour septembre et fera l'objet d'une large présentation à la rentrée.

Au plus près, concrètement, les actions touchent l'aménagement de notre territoire pour gérer notre espace dans un souci d'équilibre mais également avec une vision sur le long terme. Répondre aux besoins de logements, renforcer les activités commerciales et les services de proximité, requalifier la Zone Industrielle ou entretenir et valoriser nos bords de Saône et l'Île Roy sont autant de défis à relever.

Au quotidien, ce sera également la mise en place de solutions pour économiser l'énergie sur les bâtiments communaux, la prise en compte de paramètres Santé / Environnement et l'évolution des services municipaux vers plus d'éco-responsabilité.

Pour tous, ce sera travailler ensemble et partager des initiatives pour des pratiques de Développement Durable, que ce soit à la maison, au travail, à l'école ou lors de rassemblements, pour améliorer la propreté et embellir notre cadre de vie, pour se rencontrer et échanger. Sans oublier la solidarité tous âges et notre implication dans une forte politique d'accompagnement et de prévention des risques liés au vieillissement.

Enfin, avec nos partenaires, nous pourrions développer d'autres actions pour améliorer les déplacements en sécurité ou en qualité de desserte, faire connaître et respecter notre patrimoine naturel et bâti ou encore soutenir des projets altruistes un peu plus loin de chez nous.

Toutes les actions ne pourront pas se réaliser en même temps, mais la ligne est tracée. Chaque objectif sera mené par un élu dit référent et un appel sera fait aux acteurs locaux et à vous tous, habitants de Collonges, pour nous faire part de vos questions, vos expériences et aussi pour participer à des groupes de travail afin de faire avancer certains objectifs, actions ou opérations.

C'est ensemble que nous travaillerons pour l'avenir et le quotidien de Collonges.

Votre Maire,
Michel REPELIN

Une stratégie énergétique concrète

Nous nous sommes lancés, depuis quelques années déjà, dans une stratégie d'économies d'énergie. Nous accompagnerons le Plan Energie-Climat qui vient d'être lancé en mai par le Grand Lyon.

Mais avant de lancer de futures opérations, contenues dans notre Agenda 21, nous vous proposons un retour sur quelques actions significatives que nous avons déjà réalisées.



En 2006, l'équipement des Services techniques de deux véhicules électriques.

Ce type de véhicule répond parfaitement à nos besoins : autonomie journalière suffisante de 60 km sans recharge pour de courts trajets, suppression de la consommation excessive d'un carburant traditionnel en lien aux nombreux arrêts et redémarrages. Et surtout, un coût énergétique aux 100 km, très intéressant.



Depuis 2006, une action concrète sur la réduction de la consommation d'éclairage public.

Un programme de rénovation des foyers lumineux a été lancé. Le changement de la qualité des lampes de la totalité de l'éclairage public s'effectue par tranches successives. En quatre ans, 370 foyers lumineux ont été modifiés. Cette opération a entraîné une réduction de consommation de 20 %, tout en doublant l'éclairage des rues pour une meilleure sécurité.

Ce programme devrait s'achever en 2012. C'est d'ores et déjà une économie de 4 150 euros par an.

Depuis 2009, une centrale solaire photovoltaïque est installée sur la toiture de la Salle des Sports.

Cette installation a été réalisée avec un financement croisé : Commune/Syndicat

de l'électricité. Notre toiture de 750 m², bien exposée se prêtait à cette expérimentation.

466 m² de membrane souple photovoltaïque ont été posés sur une toiture rénovée pour assurer un meilleur confort thermique et phonique.

L'année dernière, la production électrique vendue à EDF a été de 21 200 kWh. Le ratio de performance est de 0,84 supérieur aux moyennes nationales. Le taux de disponibilité a été de 96,4 % (jours de bon fonctionnement sur un an).

Les aménagements communaux d'isolation ont aussi entraîné une réduction drastique de la consommation de gaz utilisé pour le chauffage de cette salle. 105 000 kWh ont ainsi été économisés, soit une réduction de 25 % de la consommation et par conséquent du coût.

Pour suivre la production électrique, instantanée, cumulée et les tonnes de CO² économisées, un panneau informatif a été installé sur la façade Est de la Salle des Sports. ■



: Des couleurs dans la ville

La communication prend des couleurs. Vous avez peut-être remarqué la mise en place de nouveaux panneaux modulables appelés « kakémonos » pour annoncer les grands événements de notre commune.

Désormais plusieurs fois par an vous pourrez être informés des manifestations organisées par la ville. Trois secteurs ont été choisis : les bords de Saône, Trèves-Pâques et le Village des Enfants. Une manière dynamique de communiquer. ■



: Forum des Associations

Il se déroulera cette année le **samedi 11 septembre 2010 de 9 heures à 13 heures, Salle des Sports.**

Venez partager un moment de convivialité, d'échange et de rencontre avec les acteurs de nos associations sportives, culturelles, socioculturelles, familiales et caritatives.

L'accueil des nouveaux habitants se fera sur le stand mairie. Une mallette d'informations locales sera offerte.

Le « Forum café » vous accueillera toute la matinée. Il sera suivi d'un pot d'accueil à 11h30. ■

: Cultivons notre mémoire

Dans le cadre de notre politique gérontologique axée sur la Prévention des risques liés au vieillissement, il est prévu de mettre en place sur la commune un stage « Atelier mémoire ».

Ce stage gratuit pour les participants à partir de 60 ans sera dispensé par des professionnels de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) Rhône-Alpes. Ces professionnels sont issus du service « Prévention – Education pour la santé ».

Il est prévu :

- Tout d'abord, une conférence d'information d'1h30 sur la définition de la mémoire, le processus de mémorisation, les différentes sortes de mémoires, les facteurs perturbants, les facteurs stimulants, ... Cette séance peut accueillir 80 personnes.

- Cette conférence sera ensuite suivie d'une session d'Ateliers mémoire. Cinq séances de 1h30, sur un rythme d'une séance par semaine, pour un groupe de 12 personnes maximum.

Nous pensons lancer cette opération au quatrième trimestre 2010.

Pour tout renseignement et pré-inscription :

Contact Pôle Solidarité de la Mairie au 04 72 42 92 15 ■

Parole de l'opposition

■ Collonges autrement

Modification du plan local d'urbanisme et agenda 21 : l'avenir de notre commune.

Que sera Collonges-au-Mont-d'Or demain ? Ce sont des documents communautaires (comme le P.L.U.) ou communaux (comme l'Agenda 21) qui le définissent. Demain, le centre bourg se dotera de 63 logements (privatifs et sociaux). Puis, plus tard pour respecter la loi S.R.U. (Solidarités et Renouvellement Urbain), l'urbanisation va se densifier dans certains quartiers : Trèves Pâques, le Bourg, le Vieux Collonges, le long de la Route de Saint Romain... L'aspect environnemental sera préservé avec l'Agenda 21 que le Conseil Municipal a voté le 7 Juin dernier, notamment par la création d'éco-quartiers.

L'avenir de notre commune aurait mérité une bonne communication. Mais, patience... nous pourrions assister aux réunions publiques !

Claude REYNARD

■ Collonges, Simplement

Y a t il un urbaniste dans la commune ?

Cela fait six ans que la pluie fait son chemin à travers le toit de la maternelle... Que dire du bunker, H.Q.E., s'il vous plait, de la future crèche masquant l'ouest ? Que dire des parkings éloignés des lieux de rassemblements (à la Maison de la Rencontre, rue César Paulet ?) Pour faire marcher les handicapés et personnes âgées, peut-être ? Notre Maire avait prévu pendant la campagne électorale un EPHAD, au fond du terrain « Jeanne d'arc » et j'avais prévu son avortement ! Une zone vide entourée de grilles devant le parking trône désormais pour empêcher de « tourner en rond » avec la menace de représailles juridiques au moindre attouchement. L'urbanisme se pense avec une vision sociale à l'écoute des habitants, une vision humaniste voire artistique.

Jacques HÉNIQUEZ

: Nouveau : patrouilles des gendarmes en VTT

Depuis le mois de mai, la gendarmerie de Fontaines-sur-Saône organise sur son territoire des patrouilles de gendarmerie en VTT. Cette démarche permet d'être au plus près des habitants et de patrouiller dans les zones peu accessibles aux voitures, avec une plus grande discrétion qu'une voiture de police. La sécurité est ainsi améliorée par ces patrouilles périodiques de proximité. Pour Collonges, notre Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) participe à ce dispositif. ■



: Exposition des artistes

Après le succès de la première édition dans le cadre de l'église du Vieux Collonges, une seconde exposition est programmée les **2 et 3 avril 2011**.

Vous êtes artiste à Collonges (peintre, graphiste, sculpteur, photographe,...) et vous souhaitez participer à la prochaine édition : l'ouverture aux candidatures est d'ores et déjà lancée.

Vos œuvres ne devront pas avoir été déjà exposées à Collonges. Le nombre d'exposants est limité aux 18 premiers inscrits.

Contact : Accueil Mairie, à l'attention de Géraldine Lefrêne. ■

En Bref...en bref...

Le jardin d'enfants de Trèves Pâques sera ouvert courant juillet. Un certain nombre de jeux adaptés à différents âges ont été implantés. Des bancs permettront aux parents de surveiller tranquillement les enfants.

Le Pont de Collonges sera prochainement dénommé Pont Paul Bocuse. Le Conseil Municipal et le Conseil Général du Rhône, propriétaire de l'ouvrage, ont acté ce fait.

: Projets "Logements aidés"

Le Projet HMF de 34 logements aidés au Centre Bourg a été présenté le 3 juin aux riverains de la Rue Maréchal Foch, du Chemin Neuf et de la Rue de Chavannes, comme le Projet 3F de 30 logements aidés Rue de la République l'avait été le 25 novembre dernier. Les travaux ne commenceront qu'en 2011. ■

Agenda de la commune

Mardi 13 juillet : Le Feu d'artifice et le traditionnel Bal des pompiers - Salle des Sports.

Mercredi 14 juillet : Le But d'Honneur organisé par Les Boules Sportive et Joyeuse - Salle des Sports.

Vendredi 6, Samedi 7, Dimanche 8 août : **Nuit des étoiles**, découverte du ciel étoilé, commentée par M. Morel. Rendez-vous au parking situé derrière le cimetière, à 21h.

Dimanche 5 septembre : **Marché aux plantes rares** organisé par l'Association C. Clair - Espace de la Rencontre, de 9h à 18h.

Samedi 11 septembre : **Le Forum des Associations** - Salles des Sports, de 9h à 13h.

Dimanche 19 septembre : **Journées Européennes du Patrimoine : « Rues en Fête à Collonges ».**

- 15h : balade piétonne : rendez-vous au parking du Vieux Collonges.
- 16h : église Vieux Collonges.
- 17h : Concert avec « Chœur de Femmes », Salle des Fêtes.